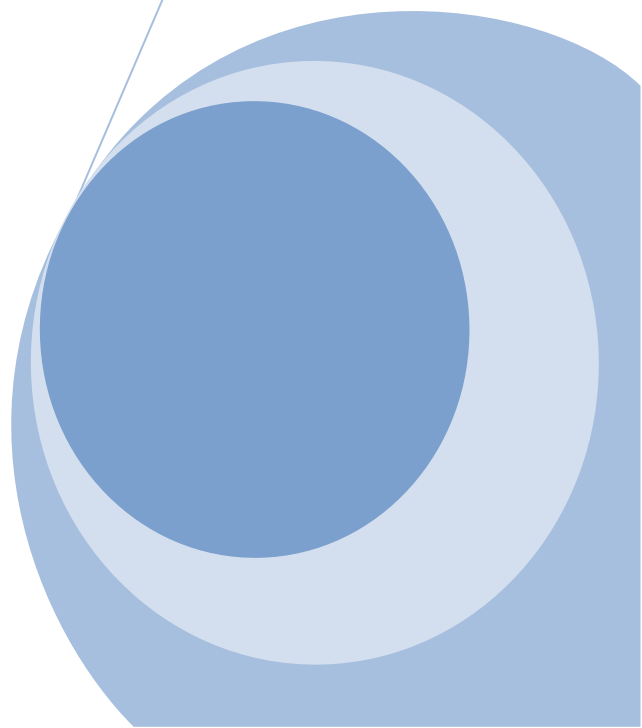
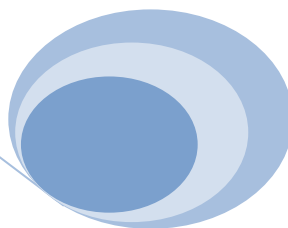
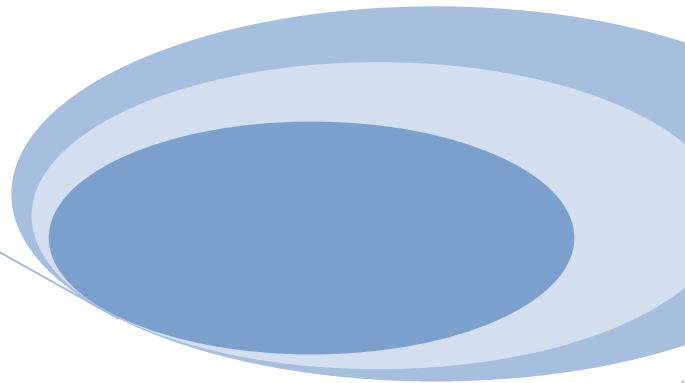




Une Voie vers l'Ecoute

# RAPPORT ANNUEL 2023



## RÉCEPTION, ACCUEIL, LOCAL DE RÉUNIONS

27, Boulevard Helvétique – 1207 Genève  
Téléphone 022 735 54 90  
E-mail : [info@agdm.ch](mailto:info@agdm.ch) – Site Internet : [www.agdm.ch](http://www.agdm.ch)  
CCP : 12-3405 3 - CH11 0900 0000 1200 3405 3

## SECRETARIAT-COMPTABILITE / RENSEIGNEMENTS

Mme Françoise Perdichizzi-Reyes, Coordinatrice

## SERVICE SOCIAL POUR SOURDS ET MALENTENDANTS

Mme Alije Fazliu, assistante sociale  
Mme Tania Moya Ramirez  
M. Alantu Lescure, assistant social  
Téléphone : 022 735 56 42

## CONSEILS EN AIDE AUDITIVE

Mme Marylise Pesenti, conseillère en aide auditive  
Téléphone : 076.558.54.90

## MEMBRES D'HONNEUR

Mmes Andrée Favre-Bulle, Héléne Steimer, Prof. Pierre Montandon,  
Dr Michel Martin, M. Michel Chassard

## COMITÉ 2023

Présidente :	Dre Solange Nahum
Vice-présidente :	Mme Yolande Bosshard
Membres :	Me Valérie Marti
	Mme Dominique Führer
	M. Andrea Teano
	M. Yves de Matteis

Bien chères et chers Membres,

Avant tout, je tiens à remercier tous les membres de notre Comité, les collaborateurs du service social, notre coordinatrice ainsi que notre conseillère en aide auditive pour le professionnalisme et l'engagement qu'ils témoignent envers la cause que nous défendons à savoir soutenir et aider toutes personnes atteintes de déficience auditive dans la Canton et la Ville de Genève.

En 2024, nous fêterons les 100 ans de notre association. Je réalise que j'ai beaucoup de chance de participer à ce moment historique, de le partager avec vous et de continuer à raconter l'histoire de la malentendance et pouvoir écrire ensemble le futur. Je souhaite apporter ma pierre à l'ouvrage en transformant une société qui permettra aux malentendants et sourds de préserver leur place dans la société, de se faire entendre et comprendre, malgré leur handicap.

C'est dans la tradition que la Présidence résume les événements de l'année écoulée, que voici :

Au sein de notre AGM des changements profonds ont eu lieu fin 2023 et début de 2024 : oui, avec l'aide de tout le Comité, nous avons dû prendre des décisions difficiles mais avec un regard vers un avenir positif pour nous tous. Il s'agit de la décision de restructurer le service social en engageant une assistante sociale à 100% en lieu et place de deux postes à 50%.

Les problèmes financiers ont aussi marqué toute l'année 2023 : nous avons sollicité le Département de la Cohésion sociale et de la solidarité de la Ville de Genève pour obtenir un soutien extraordinaire au fonctionnement. Nous avons reçu le montant de 20'000.- et je profite pour remercier le département de subvention pour toute la bienveillance et l'écoute accordées lors de nos diverses réunions.

La décision de la mise en vente du bien immobilier qui appartient à l'association était sans doute correcte, je parle du chalet à Lannaz. Il y a eu passablement de difficultés à surmonter avant cette vente car le bien était sous un droit de superficie. Celui-ci a pu être radié afin que la vente puisse avoir lieu. Nous finaliserons cette vente dans le courant de 2024.

En décembre 2023, des réunions avec le réseau surdité ont eu lieu afin de coordonner nos actions.

La 7e Rencontre de l'Audition a eu lieu dans le jardin de la Pédiatrie des HUG, qui regroupe toutes les institutions cantonales liées à la malentendance, l'AGM était au rendez-vous et la fête a été un succès.

Nous continuons l'information et la formation auprès des soignants dans les EMS.

Un point important de notre association est le nouveau contrat pour 2024 à 2027 avec Pro Infirmis-OFAS, Nous repartons sur les mêmes montants que ceux de la période précédente et nous nous en réjouissons.

La participation de Madame Dominique Führer est très enrichissante, nous sommes ravis de sa présence depuis une année déjà dans le Comité et à côté du service social.

A l'avenir, nous comptons améliorer notre système informatique du service social.

Le projet a été approuvé mais mis de côté en raison d'autres priorités financières. Nous reprendrons le dossier prochainement.

Pour terminer, je me réjouis de continuer à partager avec vous chaque instant dans notre association, pour qu'elle puisse continuer à croître, à se développer et se démarquer dans notre société d'aujourd'hui et pour 100 ans de plus.

Dre Solange Nahum  
Présidente

Une Voie vers l'Ecoute

Le Canton de Genève compte cinquante-quatre Etablissements Médicaux Sociaux (EMS). En 2023, notre conseillère en aide auditive, Mme Marylise Pesenti, en a visité trente-six dont un nouveau l'EMS de Butini.

Actuellement, l'AGM est l'unique association à Genève à dispenser cette prestation de qualité et nous constatons, depuis plus de 35 ans, que ces interventions mensuelles permettent un contrôle approprié du senior malentendant et lui évite l'isolement et un retrait des activités organisées dans ces lieux d'accueil.

La formation du personnel des EMS donne de bons résultats, nous constatons que le changement des piles se fait régulièrement, une meilleure attention est donnée à cet handicap.

Ses visites débutent toujours par un entretien avec l'infirmier(ère) responsable qui lui indique le nom des seniors porte d'appareils auditifs. Son activité consiste à contrôler le bon fonctionnement de l'appareil, détecter la présence d'un bouchon de cérumen, changer le tuyau ou le filtre, nettoyer l'embout par ultrason, changer les piles, informe patient et l'infirmier sur l'utilisation et l'entretien de l'appareil.

Dans le courant de l'automne, Mme Marylise Pesenti a rencontré une des directrices de l'IMAD (Madame Marie Da Roxa) qui était vivement intéressée de collaborer avec l'AGM. Pour ce faire, elle a transmis les coordonnées de Madame Alessandra Canuto, Directrice santé communautaire et habitat, qui gère les immeubles IEPA (immeuble avec encadrement social pour personnes âgées) afin d'intervenir auprès des seniors malentendants. Les discussions sont relancées.

Nous avons également adressé un courrier à toutes les institutions d'aide aux personnes âgées afin de proposer notre prestation unique à Genève.

### Interventions 2023 de la conseillère en aide auditive

#### **Contrôles et entretiens des appareils acoustiques en EMS**

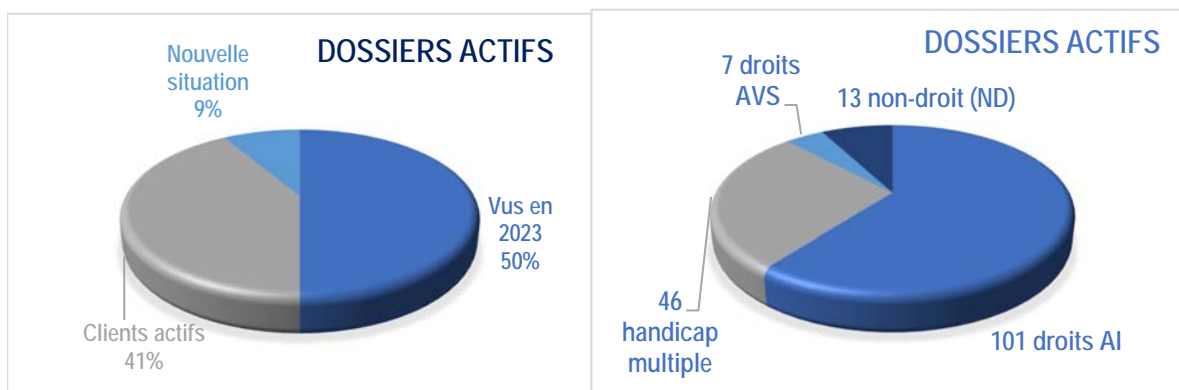
<b>2021</b>	<b>2022</b>	<b>2023</b>
996	1024	1019

Le service social de l'AGM offre un accompagnement social individualisé aux personnes malentendantes, leur permettant ainsi d'accéder à une aide sociale, administrative et financière sur mesure.

Le service privilégie un travail social de proximité tenant compte de la situation globale des personnes qui s'adressent à l'association. Il assure également la défense de leurs droits et qualité de vie, ainsi que ceux de leurs familles.

De manière générale, le service social continue à travailler sur un mode de fonctionnement analogue à la cogestion. Cette forme organisationnelle permet de partager la gestion du service entre les assistants sociaux, lorsqu'il n'y a pas de directeur ou de responsable assumant cette fonction. Il s'agit d'une manière conjointe et solidaire de gestion qui implique néanmoins un volume important de travail, ainsi que des responsabilités supplémentaires que l'équipe assume de la meilleure manière possible.

L'équipe du service social accompagne 164 dossiers ; comprenant un client ou le groupe familial. Il est réparti en plusieurs groupes cibles comme suit :

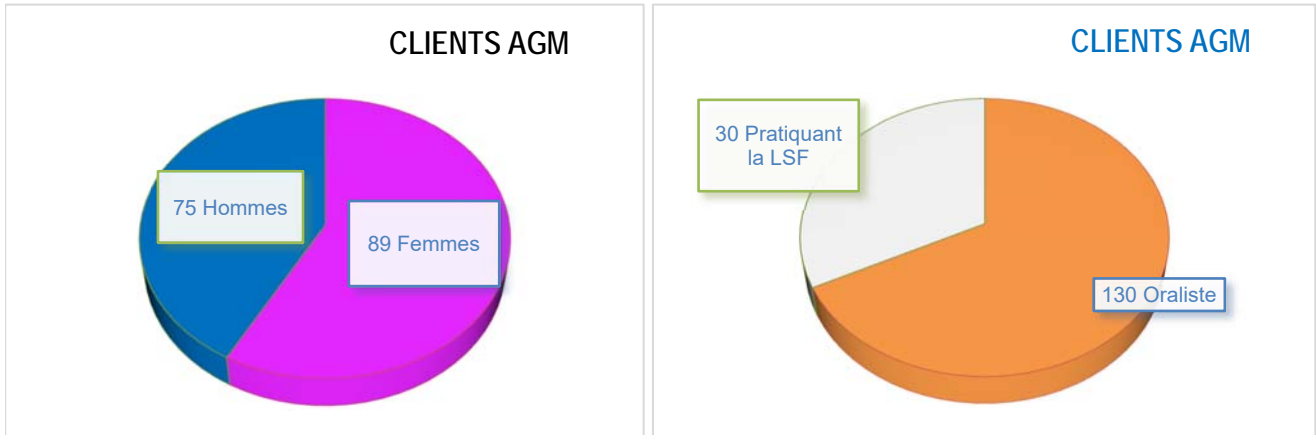


Nous continuons de recevoir régulièrement la majorité de nos clients depuis plusieurs années. Et nous avons reçus 34 nouvelles situations répondant à diverses demandes.

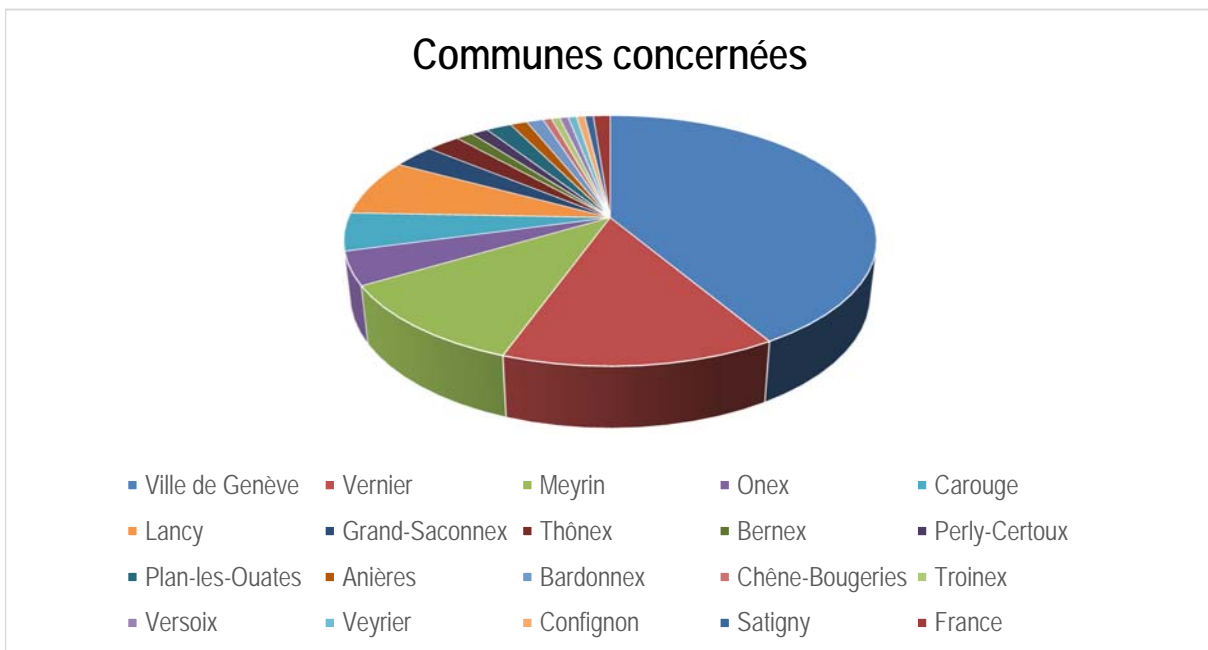
L'AGM accompagne les personnes sourdes et malentendantes de la naissance au décès de ces derniers. En moyenne, notre population est en âge actif, soit 66% de nos clients. Les autres sont soit en formation, soit en âge AVS.

Par ailleurs, il n'existe pas de statistiques officielles en général sur la malentendance en Suisse. Cependant, il est constaté depuis plusieurs années que nous accompagnons en particulier une majorité de femmes. De ce fait, nous avons suivi 89 femmes et 75 hommes en 2023.

Il nous a semblé important de souligner que l'AGM accompagne aussi des personnes malentendantes ou sourdes profondes communiquant en langues des signes françaises (ci-après LSF). Les enfants malentendants sont scolarisés au Centre pour enfants sourds de Montbrillant (CCS) à Genève et bénéficient d'un enseignement bilingue, en plus de séances de logopédies. Les assistants sociaux ont eux-mêmes suivi des cours du soir leur permettant d'accueillir, orienter et répondre au mieux avant et afin de reprendre lors de la permanence pour sourds avec des interprètes qualifiés de Procom.



Les clients de l'AGM sont des habitants du Canton de Genève ou des Genevois « ayant droit » habitant en France voisine. Il est fait constat que nos clients sont notamment des habitants de la Ville de Genève, de la commune de Vernier, de Meyrin de Carouge, d'Onex et de Lancy.

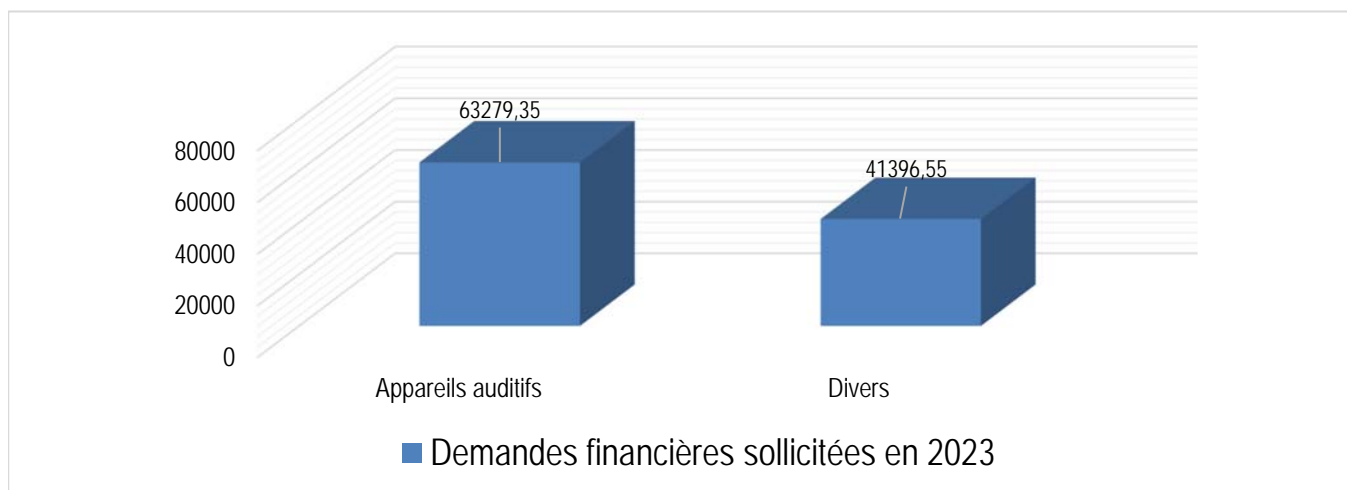


## Organismes d'entraides

Le remboursement forfaitaire des appareils auditifs de l'Assurance Invalidité restant nécessaire, mais néanmoins insatisfaisante, l'équipe du service social met tout en œuvre pour obtenir leur financement auprès de Fondations privées. Cela permet à nos clients malentendants de préserver leur qualité de vie, de communiquer avec autrui et d'éviter l'isolement.

Par ailleurs, dans le cadre de notre suivi social, nous sommes également amenés à solliciter d'autres financements relatifs à la situation de nos clients. Nous tenons à remercier les Fondations privées genevoises et suisses qui répondent positivement à nos multiples demandes.

Ci-dessous, vous trouverez la répartition des fonds sollicités.



Les frais divers concernent les items suivants : moyens auxiliaires (appareils auditifs), la formation (cours FR, LSF, etc.), frais liés aux enfants (crèche, frais d'écolage, activités sportives et de loisirs, ARA, etc.), logement (loyers, mobiliers, Serafe, RC ménage, punaises de lit, etc.), désendettement (prise en charge des dettes, ADB), santé (primes LAMAL, frais médicaux, frais dentaires), divers (aide au budget, TPG-CFF, frais juridiques, frais véhicule, etc.)

Force est de constater que l'attribution de ces fonds concerne majoritairement les appareillages et l'AGM est ravie d'avoir permis à de nombreux clients d'accéder à une audition de qualité.

Madame, Monsieur, Cher membre,

Nous vous informons que cette année 2023 nos comptes présentent malheureusement une perte de CHF 31'009.49. Nous avons dû creuser dans nos liquidités pour assurer le règlement des charges courantes.

L'équilibre financier et la survie de notre association **dépend des legs et des dons** que nous recevons, qui malheureusement tarissent de façon alarmante.

Pour pérenniser l'avenir de l'AGM, le Comité cherche activement des solutions financières pour garantir un équilibre financier. Nous remercions nos fidèles donateurs, Fondations, Ville, Communes Genevoises et privés qui ont apportés un soutien fort apprécié.

Le travail de votre comité et des collaborateurs pour défendre les intérêts et le confort des malentendants est considérable et nous devons compter sur votre générosité et celle de votre entourage pour assurer la survie de notre association.

Nous continuons à compter sur vos dons complémentaires qui sont, plus que jamais, d'une aide vitale.

Au nom de l'association je vous remercie de vous soutenir

La Trésorerie

---

#### FONDATION EUGENIE BAUR-DURET

La fondation E. Baur Duret a participé aux frais de fonctionnement et à l'aide sociale à la hauteur de Frs. 10'000.—

Les frais d'interprètes en LSF pour les permanences, indispensables au bon déroulement de ces dernières, se montent à Frs. 5'922,70

A nom du Comité, nous vous témoignons nos très vifs remerciements pour le soutien que vous nous accorder, années après années, et sans lequel nous ne pourrions maintenir nos permanences sociales LSF.

---

---



<b><u>ACTIF</u></b>	<b>2022</b>	<b>2023</b>
<b><u>Actif circulant</u></b>		
Caisse	744.30	346.60
Compte postale	127'620.60	128'387.66
Postfinance fonds Affecté «Aide Sociale »	<u>17'042.02</u>	<u>30'340.77</u>
Trésorerie	<u>145'406.92</u>	<u>159'075.03</u>
Produits à encaisser	7'260.00	4'950.05
Frais généraux payés d'avance	<u>16'709.70</u>	<u>0.00</u>
<b>Autres créances à court terme</b>	<u>23'969.70</u>	<u>4'950.05</u>
<b>Total de l'Actif circulant</b>	<u>169'377.62</u>	<u>164'025.08</u>
<b><u>Actif immobilisé</u></b>		
Chalet de Lannaz	1.00	1.00
<b>Total de l'Actif immobilisé</b>	<u>1.00</u>	<u>1.00</u>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<u><u>169'377.62</u></u>	<u><u>164'026.08</u></u>

<b>PASSIF</b>	<b>2022</b>	<b>2023</b>
<b><u>Capitaux étrangers à court terme</u></b>		
Créanciers sociaux	425.85	19'037.86
Passifs de régularisation	750.00	3'300.50
Frais généraux dus	9'364.71	561.40
<b>Total des Capitaux étrangers à court terme</b>	<b><u>10'540.56</u></b>	<b><u>22'899.76</u></b>
<b><u>Capital des fonds affectés</u></b>		
Fonds affecté «Aide sociale »	17'042.02	30'340.77
<b>Total capital des fonds affectés</b>	<b><u>17'042.02</u></b>	<b><u>30'340.77</u></b>
<b><u>Capitaux propres</u></b>		
Capital social	68'813.71	68'813.71
Réserve pour charges futures	0.00	0.00
Résultat reporté	109'149.41	72'981.33
Résultat de l'exercice	(36'168.08)	(31'009.49)
<b>Total des Capitaux propres</b>	<b><u>141'795.04</u></b>	<b><u>110'785.55</u></b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b><u>169'377.62</u></b>	<b><u>164'026.08</u></b>

<b><u>RECETTES</u></b>	<b>2022</b>	<b>2023</b>
<u>Produits de cotisations, dons et subventions</u>		
Cotisations membres	1'045.00	677.00
Dons et legs	726.60	1'930.00
Fond Eugénie Baur-Duret	10'000.00	10'000.00
Fondation Curtet	2'000.00	2'000.00
Pro-infirmis, subvention d'exploitation	256'700.00	256'700.00
Ville de Genève	27'800.00	47'800.00
Communes Genevoises	8'850.00	10'700.00
Loterie Romande	0.00	0.00
Donations spécifiques	7'000.00	7'492.20
	<hr/>	<hr/>
	314'121.60	337'299.20
<u>Produits des activités</u>		
Vente de piles	1'205.00	802.00
Service d'aide en maisons de retraite	50'205.00	50'470.00
Recettes manifestations diverses	0.00	0.00
Recettes service social et jobs coaching	57.00	0.00
Chalet de Lannaz	8'396.00	5'247.50
	<hr/>	<hr/>
	59'863.00	56'519.50
<b>Total des Recettes</b>	<hr/> <b>373'984.60</b> <hr/>	<hr/> <b>393'818.70</b> <hr/>

<b><u>DEPENSES</u></b>	<b>2022</b>	<b>2023</b>
<u>Charges d'exploitation</u>		
Frais de personnel	287'600.45	293'297.80
Service d'aide en maison de retraite	67'060.40	70'857.80
Loyer, entretien et électricité	23'151.35	22'217.75
Rémunération de tiers	4'125.80	4'531.40
Frais administratifs et informatiques	11'305.45	9'866.40
Télécommunication et affranchissement	5'650.00	6'329.00
Cotisations à fédération/association	1'225.00	900.00
Frais financiers	376.88	177.64
Assurances	210.00	709.60
Frais divers	227.10	0.00
Internet	168.15	281.65
Frais cours de langue	0.00	323.10
Service social et jobs coaching	2'098.40	6'062.70
Manifestations diverses	6'953.70	6'860.85
Chalet de Lannaz	0.00	2'412.50
<b>Total des Dépenses</b>	<b>410'152.68</b>	<b>424'828.19</b>
<b>Résultat d'exploitation avant fonds affectés</b>	<b>-36'168.08</b>	<b>-31'009.49</b>
Dons reçus fonds affecté « Aide sociale »	67'406.70	68'161.05
Aides accordées fonds affecté « Aide sociale »	-79'148.55	-54'862.30
Attribution au fonds affectés « Aide sociale »	11'741.85	-13'298.75
<b>Résultat d'exploitation après fonds affectés</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>-36'168.08</b>	<b>-31'009.49</b>